

## Séance ordinaire du 6 décembre 2021

Province de Québec  
MRC de D'Autray  
Municipalité de Saint-Barthélemy

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Barthélemy tenue le 6 décembre 2021 à 20 h 00 à la salle du conseil située au 1980, rue Bonin, à Saint-Barthélemy.

À laquelle sont présents les membres du conseil :  
Monsieur Robert Sylvestre, maire  
Monsieur Jean-Pierre Morin, conseiller au siège # 1  
Monsieur Sylvain Labranche, conseiller au siège # 2  
Monsieur François Bertrand, conseiller au siège # 3  
Madame Anna Adam, conseillère au siège # 4  
Monsieur François Bérard, conseiller au siège # 5  
Monsieur Claude Jean, conseiller au siège # 6

### 1. Ouverture

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 20 h 00 sous la présidence de monsieur Robert Sylvestre, maire. Madame Julie Maurice, directrice générale et greffière-trésorière, est présente et agit à titre de greffière de la séance.

### 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

2021-12-259

Il est proposé par monsieur le conseiller Sylvain Labranche, appuyé de monsieur le conseiller Jean-Pierre Morin et résolu :

**QUE** l'ordre du jour soit adopté tel que présenté

**1 : OUVERTURE DE LA SÉANCE**

**2 : LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**3 : ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

**4 : ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

4.1 Dépôt – Liste des correspondances

4.2 Report de vacances 2021

4.3 Renouvellement du mandat de procureur

4.4 Calendrier des séances ordinaires du conseil municipal 2022

4.5 Dépôt – Registre public des déclarations et de la déclaration de mise à jour des intérêts pécuniaires des élus

4.6 Adoption – Règlement 683-21 abrogeant les règlements d'emprunt 624-18, 628-18 et 631-18

4.7 Nominations – Maires(se) suppléants

4.8 Nominations – Comités internes

4.9 Nomination – Comité incendie de la MRC de D'Autray

4.10 Avis de motion et dépôt – Règlement 684-21 décrétant les taux de taxation et les tarifications des services municipaux pour l'année 2022 ainsi que le taux d'intérêts et les versements

4.11 Renouvellement – Adhésion à la Fédération canadienne des municipalités

4.12 Dépôt – Rapport d'audit de conformité

**5: FINANCES**

5.1 Adoption des comptes

**6 : SÉCURITÉ PUBLIQUE**

6.1 Nomination - Coordonnateur des mesures d'urgence

**7 : TRANSPORT ET VOIRIE**

7.1 Dépôt – Rapport des activités du service des travaux publics pour le mois de novembre 2021

7.2 Décompte progressif n°3 – Remplacement des conduites d'eau potable et réfection de la voirie – rang York ouest

7.3 Reddition de compte finale – PAVL dossier n°00029134-1-52055(14)-2019-12-13-20

7.4 Demande – Droit de passage pour Club d'Autoneige

- 7.5 Achat – Saleuse
- 7.6 Mandat – Caractérisation environnementale complémentaire des sols – Réfection du rang York ouest
- 8 : HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT**
  - 8.1 Appui – Conservation du statut de la Réserve mondiale de la Biosphère du lac Saint-Pierre
- 9 : SANTÉ ET BIEN-ÊTRE**
- 10 : AMÉNAGEMENT ET URBANISME**
  - 10.1 Dépôt – Rapport des permis émis lors du mois de novembre 2021
  - 10.2 Nomination – Représentants municipaux sur le comité consultatif d’urbanisme
  - 10.3 Renouvellement – Adhésion à la COMBEQ de l’inspecteur municipal
- 11 : LOISIRS ET CULTURE**
  - 11.1 Dépôt – Rapport des activités du service des loisirs, des événements et de la vie communautaire pour le mois de novembre 2021
  - 11.2 Amendement résolution 2021-11-257 – Société de Récréotourisme Pôle Berthier
- 12 : DIVERS**
- 13 : PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 14 : LEVÉE DE L’ASSEMBLÉE**

Monsieur le maire demande le vote  
Adopté à l’unanimité

### **3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

2021-12-260

Il est proposé par madame la conseillère Anna Adam, appuyé de monsieur le conseiller François Bérard et résolu :

**QUE** le procès-verbal de la séance ordinaire du 15 novembre 2021 soit adopté tel que présenté.

Monsieur le maire demande le vote  
Adoptée à l’unanimité

### **4. ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

#### **4.1 Dépôt – Liste des correspondances**

La directrice générale a remis, pour information, une liste des correspondances reçues à la Municipalité de Saint-Barthélemy au cours du mois de novembre 2021.

#### **4.2 Report des vacances 2021**

2021-12-261

Il est proposé par monsieur le conseiller Claude Jean, appuyé de monsieur le conseiller François Bertrand et résolu :

**QUE** ce conseil autorise le report des vacances 2021 non-épuisées de la directrice générale et greffière-trésorière, madame Julie Maurice durant l’hiver 2022.

Monsieur le maire demande le vote  
Adopté à l’unanimité

#### **4.3 Renouvellement du mandat de procureur**

**ATTENDU QUE** la municipalité a mandaté le cabinet Bélanger Sauvé pour les services de procureurs devant la Cour municipale de la M.R.C. de D’Autray pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2021;

**ATTENDU QUE** le cabinet Bélanger Sauvé offre de renouveler le mandat pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2022;

**ATTENDU QUE** la municipalité considère avantageuse ladite offre de service et est satisfaite des services rendus;

#### **EN CONSÉQUENCE,**

2021-12-262

Il est proposé par monsieur le conseiller Sylvain Labranche, appuyé de monsieur le

conseiller Claude Jean et résolu :

**QUE** la municipalité mandate le cabinet Bélanger Sauvé de Joliette pour la représenter devant la Cour municipale de la M.R.C. de D'Autray selon les termes de l'offre de service pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2022, laquelle comprend les éléments suivants:

- toutes les communications téléphoniques avec les élus et officiers de la Municipalité relativement aux plaintes pénales, à l'émission des constats d'infraction et à leur gestion devant la Cour municipale de la MRC, incluant les contacts téléphoniques avec la greffière et les autres officiers de la Cour municipale;
- la réception et la vérification des projets d'avis d'infraction, de constats d'infraction et de rapports d'inspection, relatifs au traitement d'une plainte pénale devant la Cour municipale de la MRC;
- toutes les vacations devant la Cour municipale, quel qu'en soit le nombre en cours d'année;
- toutes les démarches relatives à l'assignation des témoins lorsque cela s'avérera nécessaire;
- les entrevues avec les témoins et les officiers de la Municipalité préalablement à la présentation d'une preuve en Cour municipale;
- toute rencontre avec les élus, à la demande de ceux-ci, relativement à la gestion des dossiers de plaintes pénales de la Municipalité auprès de la Cour municipale de la MRC.
- le tout pour un montant global et forfaitaire de 1 000,00 \$ plus taxes et déboursés pour la période susmentionnée.

Monsieur le maire demande le vote  
Adopté à la majorité

#### **4.4 Adoption du calendrier des séances ordinaires du conseil pour l'année 2022**

2021-12-263

Il est proposé par monsieur le conseiller François Bertrand, appuyé de madame la conseillère Anna Adam et résolu :

**QUE** ce conseil prend connaissance et adopte le calendrier des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2022 :

Lundi 17 janvier 2022  
Lundi 7 février 2022  
Lundi 7 mars 2022  
Mardi 4 avril 2022  
Lundi 2 mai 2022  
Lundi 6 juin 2022  
Lundi 4 juillet 2022  
Lundi 1er août 2022  
Mardi 6 septembre 2022  
Mardi 4 octobre 2022  
Lundi 7 novembre 2022  
Lundi 5 décembre 2022

Monsieur le maire demande vote  
Adoptée à l'unanimité

#### **4.5 Dépôt – Registre public des déclarations et de la déclaration de mise à jour des intérêts pécuniaires des élus**

La directrice générale informe le conseil qu'aucune déclaration n'a été faite par un ou des membres du conseil municipal en vertu de l'article 6 de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale. En conséquence, aucun extrait de registre n'est déposé mais sont déposées les déclarations de mise à jour des intérêts pécuniaires des membres du conseil

tel que requis par l'article 358 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

**4.6 Adoption – Règlement n° 683-21 abrogeant les règlements d'emprunt n° 624-18, n° 628-18 et n° 631-18**

**ATTENDU QU'** un avis de motion a été dûment donné lors de la séance ordinaire du 15 novembre 2021;

**ATTENDU QUE** le projet de règlement n° 683-21 a fait l'objet d'un dépôt lors de la séance ordinaire du 15 novembre 2021 et qu'une copie a été remise pour lecture aux membres du conseil municipal;

**2021-12-264**

Il est proposé par monsieur le conseiller Sylvain Labranche, appuyé de monsieur le conseiller François Bérard et résolu :

**QUE** le conseil adopte le règlement n° 683-21 abrogeant les règlements d'emprunt n° 624-18, n° 628-18 et n° 631-18, et ce, conformément à la loi.

Monsieur le maire demande le vote  
Adopté à l'unanimité

**4.7 Nominations – Maires(se) suppléants**

**2021-12-265**

Il est proposé par monsieur le conseiller Claude Jean, appuyé de monsieur le conseiller Jean-Pierre Morin et résolu :

**QUE** les nominations des maires suppléants soient réparties comme suit :

Monsieur Jean-Pierre Morin :	du 07-11-2021 au 31-05-2022
Monsieur Sylvain Labranche :	du 01-06-2022 au 28-02-2023
Monsieur François Bertrand :	du 01-03-2023 au 31-10-2023
Madame Anna Adam :	du 01-11-2023 au 31-05-2024
Monsieur François Bérard :	du 01-06-2024 au 28-02-2025
Monsieur Claude Jean :	du 01-03-2025 au 01-11-2025

Monsieur le maire demande le vote  
Adopté à l'unanimité

**4.8 Nominations – Comités internes**

**2021-12-266**

Il est proposé par monsieur le conseiller François Bertrand, appuyé de monsieur le conseiller Claude Jean et résolu :

**QUE** le conseil forme les comités de travail décrits ici-bas et nomme les membres du conseil selon la répartition suivante :

<b>Comités</b>	<b>Membres du conseil</b>
Bâtiments municipaux	Jean-Pierre Morin
	Anna Adam
	François Bérard
Ressources humaines	François Bertrand
	François Bérard
Travaux publics (voirie, égouts et aqueduc)	Jean-Pierre Morin
	François Bérard
	François Bertrand
Loisirs, événements et vie communautaire	Anna Adam
	Sylvain Labranche
Projet du quai fédéral	Anna Adam
	Jean-Pierre Morin
	François Bérard

Monsieur le maire demande le vote  
Adoptée à l'unanimité

**2021-12-267** **4.9 Nomination – Comité incendie de la MRC de D’Autray**  
Il est proposé par monsieur le conseiller François Bertrand, appuyé de madame la conseillère Anna Adam et résolu :

**QUE** le conseil nomme monsieur Robert Sylvestre, maire de la municipalité, comme représentant du conseil municipal sur le comité incendie de la MRC de D’Autray.

Monsieur le maire demande le vote  
Adoptée à l’unanimité

**2021-12-268** **4.10 Avis de motion et dépôt – Règlement n° 684-21 décrétant le taux de taxation et les tarifications des services municipaux pour l’année 2022 ainsi que le taux d’intérêts et les versements**  
**Avis de motion** est donné par monsieur le conseiller François Bérard à l’effet que le conseil adoptera lors d’une séance ultérieure le règlement n° 684-21 décrétant le taux de taxation et les tarifications des services municipaux pour l’année 2022 ainsi que le taux d’intérêt et les versements.

Une copie du règlement est déposée au conseil qui en a pris connaissance.

**2021-12-269** **4.11 Renouvellement – Adhésion à la Fédération canadienne des municipalités**  
Il est proposé par monsieur le conseiller François Bertrand, appuyé de monsieur le conseiller Claude Jean et résolu :

**QUE** ce conseil autorise l’adhésion de la municipalité à la Fédération canadienne des municipalités pour l’année 2022 dont le montant de la cotisation est de 695,29 \$;

**QUE** la directrice générale et greffière-trésorière soit autorisée à faire le paiement.

Monsieur le maire demande le vote  
Adopté à l’unanimité

**4.12 Dépôt – Rapport d’audit de conformité**  
La directrice générale dépose au conseil le rapport d’audit de conformité portant respectivement sur l’adoption du budget 2021 et l’adoption du Plan Triennal des Immobilisations 2021-2023. Le conseil prend note des non-conformités et la direction atteste que les actions nécessaires seront prises afin d’appliquer les recommandations de la Commission municipale du Québec

## **5. FINANCES**

**2021-12-270** **5.1 Adoption des comptes**  
Il est proposé par monsieur le conseiller Sylvain Labranche, appuyé de monsieur le conseiller François Bérard et résolu :

**QUE** le conseil accepte le paiement des dépenses de fonctionnement et d’investissement présentées à la liste des chèques émis totalisant un montant de 965 749,71 \$. De plus, le conseil accepte le paiement des salaires du mois de novembre 2021 représentant la somme de 26 108,03 \$.

Monsieur le maire demande le vote  
Adoptée à l’unanimité

## **6. SÉCURITÉ PUBLIQUE**

**6.1 Nomination - Coordonnateur des mesures d’urgence**  
**ATTENDU QUE** la Municipalité de Saint-Barthélemy a, par le biais de sa résolution 2014-08-282, procédé à la nomination de monsieur Daniel Brazeau, à titre de directeur du Service de sécurité incendie de la MRC de D’Autray, à la fonction de coordonnateur des mesures d’urgence pour la Municipalité de Saint-Barthélemy ;

**ATTENDU QUE** monsieur Brazeau occupe le poste de coordonnateur des mesures d'urgence pour la Municipalité de Saint-Barthélemy depuis le 11 août 2014 ;

**ATTENDU QUE** monsieur Daniel Brazeau a quitté ses fonctions de directeur du Service de sécurité incendie de la MRC de D'Autray, le 30 novembre dernier, pour un départ à la retraite ;

**ATTENDU QUE** la MRC de D'Autray, a conclu, au départ à la retraite du Service de sécurité incendie de monsieur Daniel Brazeau, une entente avec ce dernier afin qu'il puisse poursuivre ses fonctions en sécurité civile ;

**EN CONSÉQUENCE ;**

2021-12-271

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Pierre Morin, appuyé de madame la conseillère Anna Adam et résolu :

**QUE** le conseil municipal, abroge à toutes fins que de droit la résolution 2014-08-282;

**QUE** le conseil municipal nomme monsieur Daniel Brazeau à la fonction de coordonnateur des mesures d'urgence pour la Municipalité de Saint-Barthélemy ;

**QUE** la directrice générale, madame Julie Maurice, soit nommée coordonnatrice adjointe des mesures d'urgence pour la Municipalité de Saint-Barthélemy ;

**QUE** le conseil municipal autorise le maire, monsieur Robert Sylvestre, et la directrice générale, madame Julie Maurice, à signer pour et au nom de la Municipalité de Saint-Barthélemy, tous les documents relatifs à ce dossier;

**QUE** le plan des mesures d'urgence de la Municipalité de Saint-Barthélemy soit modifié en conséquence et qu'une copie de la présente résolution soit acheminée au ministère de la Sécurité publique du Québec.

Monsieur le maire demande le vote  
Adoptée à l'unanimité

**7. TRANSPORT & VOIRIE**

**7.1 Dépôt – Rapport des activités du service des travaux publics pour mois de novembre 2021**

La directrice générale a remis, pour information, le rapport des activités du service des travaux publics pour le mois de novembre 2021.

**7.2 Décompte progressif n° 3 – Remplacement des conduites d'eau potable et réfection de la voirie – rang York ouest**

**ATTENDU QUE** l'ingénieur responsable de la surveillance des travaux de remplacement de la conduite et de réfection de voirie sur rang York ouest, monsieur Maxime Durand ing. de la firme Parallèle 54 Expert-Conseil, a recommandé le paiement du décompte progressif n° 3;

**ATTENDU QUE** pour les fins des redditions de compte relatif à l'octroi d'une aide financière dans le cadre du sous-volet 1.1 du Programme fonds pour l'infrastructure municipale d'eau (FIMEAU dossier n° 2027072), un montant de 149 290,02 \$ est attribuable aux travaux de remplacement de conduite d'eau potable ;

**ATTENDU QUE** pour les fins des redditions de compte relatif à l'octroi d'une aide financière dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale – Volet Redressement (PAVL-RIRL dossier n° FCX47377/N° de fournisseur : 67894), un montant de 383 888,62 \$ est attribuable aux travaux de réfection de voirie ;

**EN CONSÉQUENCE,**

2021-12-272

Il est proposé par monsieur le conseiller monsieur le conseiller François Bérard, appuyé de

monsieur le conseiller François Bertrand et résolu :

**QUE** ce conseil accepte le paiement du décompte progressif n° 3 au montant de 533 178,64 \$ incluant les taxes applicables et la retenue contractuelle de garantie de 10% plus les taxes applicables tel que présenté à la facture n°11514;

**QUE** la directrice générale et greffière-trésorière, madame Julie Maurice, soit autorisée à effectuer le paiement à Les entreprises Généreux - Excavation Normand Majeau Inc.

Monsieur le maire demande le vote  
Adoptée à l'unanimité

**7.3 Reddition de compte finale – PAVL dossier n° 00029134-1-52055(14) – 2019-12-13-20**

**CONSIDÉRANT QUE** les travaux d'amélioration sur les voies de desserte A-40 consistant en la réfection de ponceaux réalisés dans le cadre du Programme d'aide à la voirie local – Volet Projets particuliers d'amélioration – Enveloppe pour des projets d'envergure ou supramunicipaux, dossier n° 00029134-1 – 52055(14) – 2019-12-13-20 sont terminés;

**CONSIDÉRANT QUE** les travaux consistaient en la réfection de la batterie de ponceaux du ruisseau La traverse et la réfection du ponceau du ruisseau Savoie;

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité souhaite faire la réclamation auprès du ministère des Transports dont le montant total s'élève à 63 922,57 \$ ;

**EN CONSÉQUENCE,**

2021-12-273

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Pierre Morin, appuyé de monsieur le conseiller Claude Jean et résolu :

**QUE** le conseil municipal confirme l'exécution et la fin des travaux d'amélioration sur les voies de desserte nord de l'autoroute 40;

**QUE** le conseil municipal confirme que le coût réel total du projet est de 63 922,57 \$ (avec les taxes applicables) réparti comme suit;

- Alide Bergeron et fils Ltée. :	61 515,52 \$
- MRC de D'Autray :	2 407,05 \$

**QUE** le conseil municipal confirme qu'il n'y a pas de frais d'emprunt temporaire;

Monsieur le maire demande le vote  
Adopté à l'unanimité

**7.4 Demande – Droit de passage pour Club d'Autoneige**

2021-12-274

Il est proposé par monsieur le conseiller Claude Jean, appuyé de madame la conseillère Anna Adam et résolu :

**QUE** ce conseil accepte la demande du Club D'Autoneige St-Barthélemy, soit le droit de passage aux endroits suivants, et ce pour la durée de la saison hivernale 2021-2022 :

- Sur le rang St-Jacques, partie fermée durant l'hiver;
- Sur la montée des Laurentides à partir de l'érablière située au 2981 montée des Laurentides jusqu'au rang des Vingt;
- Sur le rang des Vingt jusqu'à la montée Ouest (temporairement en attendant la confirmation pour passer sous les tours); en limitant la vitesse à 30 km/h sur cette portion;
- Sur la montée Ouest, du rang St-Joachim jusqu'à environ 1 km dépassé Bel Automne et sur le rang Bel Automne à l'ouest de la Montée Ouest;

- Chemin qui mène aux étangs; conditionnellement à ce que le Club Quad Les Randonneurs et le Club Autoneige Saint-Barthélemy prennent entente entre eux et qu'il y ait respect du voisinage.

Monsieur le maire demande le vote  
Adoptée à l'unanimité

### **7.5 Achat – Saleuse**

2021-12-275

Il est proposé par monsieur le conseiller Sylvain Labranche, appuyé de monsieur le conseiller François Bertrand et résolu :

**QUE** le conseil autorise l'achat d'une saleuse 4,5 verges stainless et son installation à l'entreprise Joliette Hydraulique inc. au coût de 14 000 \$ plus les taxes applicables tel que présenté à la soumission 409 datée du 24 novembre 2021;

**QUE** le conseil autorise la directrice générale et greffière-trésorière à faire le paiement à même le budget de fonctionnement.

Monsieur le maire demande le vote  
Adoptée à l'unanimité

### **7.5 Mandat – Caractérisation environnementale complémentaire des sols – Réfection du rang York ouest**

2021-12-276

Il est proposé par monsieur le conseiller François Bertrand, appuyé de monsieur le conseiller François Bérard et résolu :

**QUE** ce conseil entérine le mandat de la firme Soli Environnement. pour la caractérisation environnementale complémentaire des sols dans le cadre du projet de réfection du rang York ouest aux taux unitaires et aux honoraires décrits à l'offre de service OS211198 datée du 18 novembre 2021;

Monsieur le maire demande le vote  
Adoptée à l'unanimité

## **8. HYGIÈNE DU MILIEU & ENVIRONNEMENT**

### **8.1 Appui – Conservation du statut de la Réserve mondiale de la Biosphère du lac Saint-Pierre**

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Saint-Barthélemy fait partie du territoire de la Réserve de la Biosphère du lac Saint-Pierre attribuée par l'UNESCO ;

**ATTENDU QUE** le territoire de la Réserve de la Biosphère du lac Saint-Pierre possède toutes les ressources requises pour remplir les fonctions de conservation, de développement durable et de renforcement des capacités et ce, dans le respect des critères établis par l'UNESCO pour la désignation des réserves mondiales de biosphères;

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Saint-Barthélemy est un acteur clé de ce territoire exceptionnel et désire travailler dans le but d'atteindre les objectifs fixés pour favoriser les relations entre les communautés et leur environnement, et ce, tout en combinant la pratique des sciences naturelles et sociales ;

### **EN CONSÉQUENCE,**

2021-12-277

Il est proposé par monsieur le conseiller François Bertrand, appuyé de madame la conseillère Anna Adam et résolu :

**QUE** ce conseil appui le Comité ZIP (zone d'intervention prioritaire) du lac Saint-Pierre, mandataire de la Réserve de la Biosphère du lac Saint-Pierre, dans sa démarche afin d'en conserver le statut auprès de l'UNESCO;

**QUE** ce conseil confirme sa collaboration et sa participation au Comité ZIP dans le cadre des projets de la Réserve de la Biosphère du lac Saint-Pierre.

Monsieur le maire demande le vote  
Adoptée à l'unanimité

**9. SANTÉ & BIEN-ÊTRE**  
**10. AMÉNAGEMENT & URBANISME**

**10.1 Dépôt – Rapport des permis émis lors du mois de novembre 2021**

La directrice générale a remis, pour information, le rapport des permis émis au mois de novembre 2021.

**10.2 Nomination – Représentants municipaux sur le comité consultatif d'urbanisme**

2021-12-278

Il est proposé par monsieur le conseiller Claude Jean, appuyé de madame la conseillère Anna Adam et résolu :

**QUE** le conseil nomme

- Monsieur Jean-Pierre Morin, conseiller au siège #1
- Monsieur François Bertrand, conseiller au siège #3
- Monsieur François Bérard, conseiller au siège #5

comme représentants du conseil municipal sur le comité consultatif d'urbanisme.

Monsieur le maire demande le vote  
Adoptée à l'unanimité

**10.3 Renouvellement – Adhésion à la COMBEQ de l'inspecteur municipal**

2021-12-279

Il est proposé par madame la conseillère Anna Adam, appuyé de monsieur le conseiller Claude Jean et résolu :

**QUE** ce conseil autorise l'adhésion à la Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec (COMBEQ) de monsieur Mathieu Gagnon inspecteur en bâtiment et en environnement, pour l'année 2022, au coût de 380,00 \$ plus les taxes applicables;

**QUE** la directrice générale et greffière-trésorière soit autorisée à effectuer le paiement.

Monsieur le maire demande le vote  
Adoptée à l'unanimité

**11. LOISIRS & CULTURE**

**11.1 Dépôt – Rapport d'activités du service des loisirs, des événements et de la vie communautaire du mois de novembre 2021**

La directrice générale a remis, pour information, le rapport d'activités du service des loisirs, des événements et de la vie communautaire du mois de novembre 2021.

**11.2 Amendement résolution 2021-11-257 – Société de Récréotourisme Pôle Berthier**

**ATTENDU QUE** la résolution 2021-11-257 nommait

- Monsieur Robert Sylvestre, maire
- Monsieur François Bérard, conseiller au siège n° 5
- Monsieur Sylvain Labranche, conseiller au siège n° 2

comme les membres représentant la municipalité de Saint-Barthélemy à la Société de Récréotourisme Pôle Berthier pour l'année 2022;

**EN CONSÉQUENCE,**

2021-12-280

Il est proposé par monsieur le conseiller François Bertrand, appuyé de madame la conseillère Anna Adam et résolu :

**QUE** ce conseil amende la résolution 2021-11-257 pour y ajouter la nomination de Monsieur Robert Sylvestre comme représentant de la Municipalité sur le conseil

d'administration de la Société de Récréotourisme Pôle Berthier et que Monsieur François Bérard soit son substitut.

Monsieur le maire demande le vote  
Adoptée à l'unanimité

## 12. DIVERS

## 13 PÉRIODE DE QUESTIONS

Début : 20 h 22.

Fin : 20 h 24.

## 14 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2021-12-281

Il est proposé par monsieur le conseiller François Bérard, appuyé de monsieur le conseiller Jean-Pierre Morin et résolu :

**QUE** cette assemblée soit levée à 20 h 24.

Monsieur le maire demande le vote  
Adoptée à l'unanimité

---

Robert Sylvestre  
Maire

---

Julie Maurice  
Directrice générale et greffière-trésorière

Je, Robert Sylvestre, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

## PÉRIODE DE QUESTIONS

**Monsieur Réjean Lebeau :**      Merci pour le lettrage de la caserne.